

reprindront le même thème et tenteront de mieux coordonner leurs efforts pour faciliter la transition vers la démocratie, l'application des principes du bon gouvernement et les droits de la personne dans le monde entier.

Les droits de la personne et l'essor de la démocratie sont depuis toujours un élément central de la coopération au développement et de la diplomatie canadiennes. Le gouvernement du Canada apporte un soutien substantiel aux initiatives en ce domaine, car il reconnaît que le développement durable ne peut se greffer que sur les assises solides d'une bonne gestion des affaires publiques. Ce soutien se concrétise par des programmes visant à renforcer le processus démocratique, le respect des droits de la personne et la règle de droit, à bâtir une société civile et à faciliter la résolution des conflits et la consolidation de la paix.

Toutefois, dans les pays où il n'existe pas de fondations sur lesquelles asseoir la paix, établir la démocratie pose un grand défi. Au Sommet de Halifax, les dirigeants du G-7 ont affirmé leur volonté de coordonner leurs efforts afin de prévenir, de gérer et de résoudre les conflits. Depuis lors, le Canada a accru sa capacité d'instaurer la paix. En octobre 1996, le gouvernement a créé l'Initiative canadienne de consolidation de la paix et le Fonds canadien de consolidation de la paix. Le Sommet de Denver sera l'occasion de prolonger le travail du Canada sur ce plan et d'améliorer la coopération parmi les participants au Sommet.

Le Canada a contribué à amener les participants aux divers sommets à se pencher sur le dossier des droits de la personne dans le monde. La communauté internationale doit veiller à ce que les auteurs de graves violations répondent de leurs actes, et le Canada estime que la fonction de Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme est l'un des moyens d'y parvenir. L'élimination du travail des enfants revêt également une grande importance pour le Canada, qui a réclamé l'adoption prochaine d'une convention internationale en vue d'extirper les formes intolérables du travail des enfants.

Mines antipersonnel

Le Canada et d'autres pays de même tendance cherchent en ce moment à régler le problème humanitaire causé par les mines antipersonnel, qui tuent et blessent chaque année des milliers de personnes. En décembre 1996, 156 États ont appuyé une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies qui pressait la communauté internationale de « s'employer à mener à bien dès que possible les négociations relatives à un accord international efficace et juridiquement contraignant pour interdire l'emploi, le stockage, la fabrication et le transfert des mines antipersonnel ». Aucun État n'a voté contre la résolution et seulement dix abstentions ont été enregistrées.